

Aus dem Wirken der Privatschulen

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse**

Band (Jahr): **35 (1962-1963)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AUS DEM WIRKEN DER PRIVATSCHULEN

Séance du groupement des écoles privées préparant la maturité

Procès verbal de la séance du 26.5.61 à Sion (Hôtel de la Poste)

Le président, M. de Marignac, ouvre la séance à 14 h. 20 en présence d'une vingtaine de membres. Le secrétaire, M. Gschwind, a envoyé une lettre d'excuses (il souffre encore d'un infarctus du myocarde). Le soussigné fonctionnera comme secrétaire ad interim.

A l'ordre du jour:

1. Procès verbal de la séance précédente (le 11 juin 1960 à Neuchâtel).
2. Rapport du caissier, M. l'Abbé Moret.
3. Rapport du président.
4. Divers.

Le point 1: est admis sans modification ni opposition et à l'unanimité.

Le point 2: L'Abbé Moret déclare n'avoir rien dépensé, ni rien encaissé depuis les dernières cotisations en 1960. Il procédera en fin de séance à l'encaissement des cotisations 1961, le montant individuel est maintenu à Fr. 5.—. Il y a en ce moment Fr. 634.— en caisse.

Le point 3: sur la demande du président, je ne reproduis pas ici son rapport qui est résumé dans la lettre adressée à M. le Conseiller d'Etat dont copie ci-incluse.

Discussion:

L'Abbé Moret désire revenir sur la question de la Maturité. Il est allé voir personnellement MM. Oguey et Monnier (env. 4 jours après la fin des examens en mars dernier) et leur a parlé des difficultés de cet examen à Lausanne. Pour les candidats les professeurs sont des inconnus, donc les candidats sont désavantagés vis à vis des élèves du bachot. Le programme et la matière à préparer sont trop vastes et trop vagues. L'Abbé Moret compare la Maturité au bachot français, où il y a un programme précis, ce qui crée un sentiment de sécurité chez les candidats. De plus on aimerait qu'il n'y ait pas de contradiction entre le règlement et la réalité en ce qui concerne le carnet de notes. Il est clair que tout candidat peut avoir un blanc regrettable et fatal. Avec un carnet de notes l'examineur peut tendre la perche au candidat et ce dernier peut se ressaisir. La différence entre le bachot cantonal et la Maturité fédérale est grande: dans le premier cas l'année compte pour 50 %, certaines branches sont éliminées 2 à 3 ans avant le bachot et les notes sont de 0 à 10 avec des $\frac{1}{2}$ notes. A la Maturité, l'année précédent l'examen ne compte pour rien, les notes vont de 1 à 6 (pas de $\frac{1}{2}$ notes) et toutes les branches sont passées en revue dans l'espace d'un an. L'Abbé Moret se plaint également de ce qu'il y ait trop de branches examinées le même jour, en fait jusqu'à 6! c'est là un effort cérébral beaucoup trop grand pour les candidats. De plus on demande un savoir encyclopédique (par exemple en Sciences Naturelles). L'expert devrait vraiment jouer son rôle, il a vu le candidat tout au long des examens, pendant plusieurs jours. Il pourrait ainsi contrebalancer certains effets négatifs de tel ou tel examinateur. L'Abbé Moret cite le chiffre de 42,1 % de réussites cette année, ce qui est peu et en dessous des 48—52 %, chiffre cité par M. de Marignac. — Néanmoins, nous dit l'Abbé Moret, on constate que les candidats des écoles privées ont dans l'ensemble plus de succès que les élèves de l'Etat au bachot.

M. de Marignac nous rappelle que le règlement de la Maturité avait été à l'origine prévu pour les gymnases cantonaux et non pour les écoles privées.

L'Abbé Moret cite également un petit fait: certains examinateurs font tirer un billet au candidat et lui laissent un moment pour se préparer. D'autres carrément imposent le sujet

et ne laissent pas au candidat le temps de souffler. L'Abbé Moret mentionne que dans le cas de l'Anglais le règlement n'a pas été appliqué et qu'on constate que le temps d'interrogation orale varie très fortement. Toutefois ce dernier point peut se défendre, vu les réactions très diverses des candidats.

L'Abbé Moret a suggéré à MM. Oguey et Monnier les solutions suivantes:

1. Un carnet scolaire
2. des questions plus précises
3. un jury permanent.

Les résultats sont les suivants: MM. Oguey et Monnier reconnaissent que certaines questions sont trop vastes, par exemple l'Histoire. Il y a un manque de précisions. Les deux messieurs sont d'accord qu'il faudrait revoir le programme.

M. de Marignac répond que dans l'ensemble il est du même avis que l'Abbé Moret, à l'exception de 2 points: 1. La question du carnet scolaire reste difficile à résoudre. Il y a trop d'écoles différentes, trop de barèmes différents. M. de Marignac cite le cas d'un de ses propres professeurs qui est nettement trop sévère, il met des 2 et des 3, alors que tous ses candidats s'en tirent avec des 4 ou des 5 à la Maturité. Ainsi M. de Marignac devrait chaque fois modifier les notes, donc tricher! — 2. Il semble exclu qu'un examinateur puisse vraiment arriver à *connaître* un candidat en quelques jours d'exams. Par contre il faudrait préciser les programmes. Certes la Maturité est plus difficile que le bachot cantonal, mais il semble que les candidats sont ensuite mieux préparés aux études universitaires que ceux des écoles d'Etat, par exemple le 1er propédeutique cause moins d'embarras à nos candidats qu'à ceux de l'Etat.

M. de Marignac, changeant le sujet, regrette, que M. Huber (de Zurich) soit le seul représentant suisse-alsacien ici présent. Il ne croit pas que ce soit par manque d'intérêt, mais peut-être le lieu est-il trop éloigné pour nos collègues? M. de Marignac désirerait une cohésion plus forte entre les deux parties principales de la Suisse. M. Huber, à son tour, fait remarquer qu'il est dommage que les deux groupes (Maturité et Commerce) se réunissent en même temps, ce qui augmente la dispersion. Dans l'ensemble, M. Huber ajoute que les mêmes problèmes généraux se retrouvent aussi en Suisse allemande.

L'Abbé Moret rectifie au sujet du carnet de notes: ce ne sont pas les notes elles-mêmes qui doivent guider un expert, mais plutôt la valeur de l'école. A ce taux-là M. de Marignac est d'accord.

On discute ensuite du genre de questions à Lausanne et à Genève, par exemple. Elles varient beaucoup d'une ville à l'autre. M. Roquette mentionne certaines «terreurs», autrefois à Genève, aujourd'hui ailleurs. Cela a toujours existé et varie d'année en année. Nous ne demandons pas que l'examen de la Maturité devienne plus facile, il faut un front uni de toutes les écoles privées de Suisse. Nous recherchons des simplifications pour tous, un jury plus ou moins fixe et itinérant, un en Romandie et un en Suisse alsacienne. La révision du programme est inévitable, les réformes sont en train de se faire, donc des tentatives sont à l'œuvre. En Romandie des tentatives d'unification existent. On devrait pouvoir assister à ces essais. L'enseignement officiel à Genève n'a jamais fait un effort de se rapprocher des écoles privées. L'Abbé Moret étudie l'unification entre Genève et Vaud. M. de Marignac mentionne que M. Oguey aurait dit qu'il était contre l'unification, ce serait la mort du fédéralisme.

M. de Marignac demande si notre Maturité fédérale permet sans autre l'entrée dans une Université française? On apprend que certaines Universités acceptent ces candidats, si ce sont des français. Les grandes Universités (Sorbonne, Centrale, Normale, etc.) font exception. On parle d'un bachot européen unifié.

M. Cardinaux remercie M. de Marignac d'être un président dynamique. Il prie qu'on renonce aux démarches individuelles et il espère qu'on pourra s'entendre et grouper nos doléances. Il prie également de ne pas déranger MM. Oguey et consorts plusieurs fois de suite, ce qui nuirait à nos efforts.

M. Roquette mentionne encore l'étroitesse d'esprit de la commission de maturité, qui considère la majorité des écoles privées comme des entreprises purement commerciales, qui profitent économiquement des réussites à la maturité. Pour avoir du succès auprès de la commission, nous devons être forts et unis.

L'Abbé Moret insiste qu'il faut agir maintenant, car de nos jours ce sont de 120 à 150 candidats chaque année qui se présentent. M. de Marignac souligne que M. Wyss, le président de la commission, est débordé, qu'il est seul à affronter tout le travail, n'ayant ni secrétaire, ni même du papier à en-tête!

M. Huber mentionne encore le manque de participation des suisses alémaniques. M. de Marignac le met au courant de la maladie de M. Gschwind, d'où la présence de seulement 2 membres du comité de notre groupement. On tombe d'accord qu'il faudrait un autre membre, deux étant nettement insuffisants. M. Cardinaux propose qu'on demande donc des délégués aux associations alémaniques. M. Roquette propose qu'on se réunisse la prochaine fois en un lieu alémanique, Olten ou Berne par exemple. — La séance est levée à 16 h. 15.

Le secrétaire ad interim: T. Schmidt

*

Fachgruppe Maturität des ZSEP

Protokoll der Sitzung vom 11. November 1961, 10.15 Uhr,
im Hotel Schweizerhof, Bern

Anwesend: 21 Mitglieder

Traktanden:

1. Démarches du Comité auprès d'un membre de la Commission fédérale de maturité.
2. Les propositions de M. Pauli, directeur du Gymnase de Neuchâtel, pour l'établissement d'une meilleure liaison entre les examinateurs et les experts d'une part et, d'autre part, les écoles qui préparent des candidats.
3. Le problème des écoles peu sérieuses, des cours privés et des professeurs amateurs qui prétendent préparer des candidats à la maturité.
4. Propositions individuelles.

Der Präsident, Herr Dir. Marignac, begrüßt die anwesenden Mitglieder.

In einer eingehenden Diskussion wurden die Erfahrungen bei eidgenössischen Maturitätsprüfungen ausgetauscht. Sowohl in der Westschweiz wie auch in der deutschen Schweiz bestehen große Unterschiede in der Prüfungsart und im geforderten Stoffumfang. Da die meisten Kandidaten, die sich zur Fremdenmaturität melden, aus Privatschulen kommen, ist es wichtig, daß über Prüfungsart und Stoffauswahl Richtlinien geschaffen werden. Das Maturitätsreglement gibt hier nicht genügend Auskunft.

Es wäre zu wünschen, daß der Experte das Prüfungsreglement genau kennt und sich mit den Kandidaten intensiv beschäftigen kann.

Es wurde die Frage aufgeworfen, ob nicht der Präsident der Maturitätskommission von den einzelnen Examinatoren jedes Faches Richtlinien für die Prüfung aufstellen lassen könnte, eine Art Minimalprogramm, das vervielfältigt beim Präsidenten der Maturitätskommission zu beziehen wäre, und zwar sowohl von den Schulleitern, als auch von Schülern, die sich auf irgend eine Weise auf die Prüfung vorbereiten.

Man schlug vor, mit den Prüfenden den direkten Kontakt aufzunehmen, um in einzelnen Fächern über den Stoffumfang und die Stoffbehandlung zu diskutieren. Eine solche Kontaktnahme mit den Prüfenden sollte von Zeit zu Zeit wiederholt werden.

Andererseits bestehen auch gewisse Bedenken über den Nutzen solcher Diskussionen.

Als *Nahziel* wurde eine Aussprache mit dem Präsidenten der eidgenössischen Maturitätskommission, Herrn Prof. Dr. Wyss, vorgesehen. Der Vorstand soll im Auftrag der Maturitätsschulen Herrn Prof. Wyss einige Vorschläge unterbreiten.

Das *Fernziel* sieht die Kontaktnahme mit den Prüfenden vor.

Es wurde darauf aufmerksam gemacht, daß unseriös geführten Schulen oder Schulleitern, die dem Rufe der Privatschulen schaden, vermehrte Aufmerksamkeit geschenkt werden sollte.

An der Diskussion beteiligten sich die Herren: Cardinaux, Graf, Gschwind, Herzog, Johannot, Marignac, Morel, Müller, Roquette. — Schluß der Sitzung um 12.45 Uhr.

Fetan, 11. November 1961

M. Gschwind

*

Schulfunksendungen im April und Mai

27. April/2. Mai: *Tafelmusik von Georg Philipp Telemann*. Edwin Peter, Bern, widmet seine Aufmerksamkeit dem viel zu wenig bekannten Komponisten Telemann, der in der ersten Hälfte des 18. Jahrhunderts einerseits der Tradition seiner Vorgänger der Barockzeit verpflichtet war, aber andererseits im Übergang zur klassischen Zeit neue musikalische Formen und Wege suchte. Vom 7. Schuljahr an.
30. April/7. Mai: *Das fahrende Schülerlein Thomas Platter*. Auf Grund der Lebenserfahrungen Platters stellt Rudolf Graber, Basel, in drei packenden Hörbildern den Gänse-diebstahl des «Thömilin» und dessen Trennung vom rabiatischen Bachanten Paulus Summermatter dar. Die Gespräche bieten Gelegenheit, Platter von seiner Walliser Heimat und von seinem erbärmlichen Leben als fahrendem Schüler erzählen zu lassen. Vom 6. Schuljahr an.
3. Mai/11. Mai: *Am Tigris*. Hans May, Zürich, vermittelt Eindrücke und Erlebnisse von seinem Aufenthalt im Staate Irak; er möchte den Schülern Eigentümlichkeiten und Lebensweise der heute am Tigris lebenden Araber nahebringen. Die Schilderung des bunten Treibens in der orientalischen Stadt Bagdad, die Beschreibung der Zustände auf dem Lande sowie der politischen Verhältnisse ergeben eine eindruckliche Geographielektion. Vom 7. Schuljahr an.
4. Mai/9. Mai: *Leukerbad und seine heißen Quellen*. Hans Zurflüh und Jürg Lauterburg, Bern, zeichnen in ihrer Reportage das Bild des bekannten Badeortes, der in einem Talkessel am nördlichen Berghang des Wallis eingebettet liegt. Im Mittelpunkt der Ausführungen stehen die zahlreichen warmen Heilquellen, die bei der Bekämpfung der Rheumaerkrankungen eine wichtige Rolle spielen. Die Sendung gibt über den geologischen Aufbau des Gebietes hinreichend Aufschluß. Vom 6. Schuljahr an.
8. Mai/14. Mai: *Schweizerschulen im Ausland*. In einem Hörberich taus der Ferienkolonie für Auslandschweizerschüler 1961 in Davos-Wolfgang vermittelt Dir. Dr. Joseph Feldmann, Florenz, ein Gespräch mit den Direktoren der Schweizerschulen in Italien und eine Plauderei mit Koloniekindern aus Ägypten, Italien und Spanien. Die Zuhörer werden über Entwicklung, Aufbau und Unterstützung der Schweizerschulen eingehend orientiert. Vom 6. Schulj. an.
10. Mai/18. Mai: *Johannes Gutenberg*. Willi Fehse, Göttingen, stellt Leben und Werk des bedeutenden Mannes in seinen Grundzügen dar und gibt einen Eindruck von der ungeheuren Tragweite der Erfindung der Buchdruckerkunst. Die Schüler lernen die von der Forschung herausgefundenen Lebensstationen des Johannes Gensfleisch «zum Gutenberg» kennen und erleben Triumph und Tragik des Erfinders mit. Vom 7. Schuljahr an.
15. Mai/23. Mai: *«In einem Bächlein helle ...»* Auf Grund des Manuskripts von D. r. Rudolf Witschi, Bern, werden das Lied «Die Forelle» und die Variationen des Forellenquintetts von Franz Schubert erläutert. Bei den «Forellen»-Variationen» handelt es sich um den zwischen das Scherzo und das Finale eingeschobenen 4. Satz des Klavierquintetts